

Index AI : PRE01/563/2012  
15 November 2012

## **Pakistan. Amnesty International condamne une exécution, qui contraste avec les mesures prises en vue d'abolir la peine de mort**

Le Pakistan a procédé à sa première exécution depuis quatre ans, portant un coup à des avancées vers l'abolition de la peine de mort, a déclaré Amnesty International. Jeudi 15 novembre, les autorités militaires ont procédé à la pendaison du soldat Muhammed Hussain pour le meurtre d'un supérieur et de deux autres personnes. Pourtant, le gouvernement a récemment pris diverses initiatives en vue d'abolir la peine capitale. « Des représentants du gouvernement nous ont expliqué que cette exécution allait à l'encontre de la politique actuelle, car il s'agit d'une affaire militaire. Mais la peine de mort n'est pas moins choquante en termes de dignité humaine et de droit à la vie parce que le condamné s'avère être un soldat », s'est indignée Polly Truscott, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International. Plus de 8 313 personnes se trouvent actuellement dans le quartier des condamnés à mort au Pakistan. Bien que les tribunaux du Pakistan prononcent fréquemment des condamnations à mort, aucune exécution n'a eu lieu depuis 2008. Le gouvernement mène actuellement une consultation sur une proposition de loi visant à commuer toutes les condamnations à mort en détention à perpétuité. « Dans le contexte de cette avancée en matière de droits humains, fait rare au Pakistan, cette exécution est encore plus démoralisante », a ajouté Polly Truscott. Le gouvernement du Pakistan doit instituer immédiatement un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort, ainsi que le prescrivent les résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies depuis 2007. Amnesty International s'oppose en toutes circonstances à la peine capitale en tant que violation du droit à la vie et châtement le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit.